

[Genève](#)

L'accélérateur du CERN inquiète

Samedi, un débat public a permis de faire le point sur les impacts du projet de futur accélérateur de particules du CERN.

lundi 17 février 2025

[Abigail Zoppetti](#)

[ATS](#)



Lancé en 2014, le projet prévoit un anneau transfrontalier de 91,5 kilomètres de long à 200 mètres de profondeur avec huit émergences en surface, dont une sur la rive gauche du canton de Genève. L'ouvrage remplacera vers 2045 l'actuel grand collisionneur hadrons (photo). KEYSTONE Environnement

A Genève, le projet de futur accélérateur de particules du CERN commence à susciter l'inquiétude. Alors que l'étude de faisabilité est en cours, des associations environnementales mettent en garde contre les impacts du gigantesque ouvrage. Or les voies de recours seront minces.

«La construction du tunnel va nécessiter l'excavation de l'équivalent de trois pyramides de Khéops de gravats dont on ne saura quoi faire et induire le trafic de milliers de camions», a dénoncé samedi soir à Collonge-Bellerive (GE) Jean-Bernard Billeter, de l'organisation Noé21, lors d'un débat public. Celui-ci était organisé par CO-CERNés Suisse, un collectif d'associations environnementales.

Avec son homologue français, CO-CERNés Suisse cherche à comprendre l'impact du futur collisionneur circulaire (FCC) et à mettre le débat sur la table. Lancé en 2014, le projet prévoit un anneau transfrontalier de 91,5 kilomètres de long à 200 mètres de profondeur avec huit émergences en surface, dont une sur la rive gauche du canton de Genève. L'ouvrage remplacera vers 2045 l'actuel grand collisionneur hadrons.

Le FCC doit se déployer en deux phases jusqu'à la fin du siècle. L'objectif final est de reconstituer les conditions qui existaient juste après le Big Bang, a expliqué Arnaud Marsollier, porte-parole du CERN. Pour ce faire, il consommera à terme autant d'électricité qu'une ville de 700'000 habitants, alors que l'urgence climatique exige de réduire les émissions de CO₂, a martelé M. Billeter.

Son impact sur le territoire est aussi dénoncé. L'émergence prévue à Genève occupera deux parcelles agricoles et de forêts à Choulex et Presinge, près d'un site naturel d'importance nationale. L'atteinte aux nappes phréatiques et les risques sismiques inquiètent aussi. Des forages exploratoires destinés à cartographier le sous-sol sont en cours des deux côtés de la frontière.

Décision en 2028

Pour la première fois, un représentant du laboratoire de recherche nucléaire figurait parmi les intervenants du débat, alors qu'une dizaine de séances de ce type ont déjà eu lieu en France voisine. De quoi réjouir les associations qui estiment que la pression publique commence à porter ses fruits. Le porte-parole était toutefois bien seul face à un public surtout composé de personnes soucieuses de l'environnement.

M. Marsollier a rappelé que le CERN, avec ses 17'000 physiciens de 110 nationalités, est un centre de recherche fondamentale unique au monde qui permet des innovations au service de la société, comme le web, l'imagerie médicale, les instruments spatiaux. L'étude de faisabilité technique du FCC, qui doit se terminer cette année, doit aussi déterminer le coût et les risques du projet.

Sur cette base, les Etats membres de l'organisation voteront le projet en 2027 ou 2028. Les habitants des deux pays n'auront, eux, pas leur mot à dire. La France est un pays très centralisé, et la Confédération est désormais, à la demande du gouvernement genevois, seule responsable du processus d'autorisation après le feu vert tacite des Chambres fédérales.

Pesée des intérêts

Le Conseil fédéral a ouvert en janvier une procédure de consultation concernant le plan sectoriel du CERN. «Ce plan ne mentionne pas le FCC», a souligné la conseillère nationale Delphine Klopfenstein-Broggini (Vert-e-s/GE). A ce manque de transparence s'ajoute un écueil démocratique: un plan sectoriel n'est pas soumis à référendum. «Une partie de nos droits est confisquée pour un projet d'envergure internationale, mais qui est sur notre territoire», a-t-elle critiqué.

Face à ce «hold-up institutionnel», comme l'a résumé une des 120 personnes qui assistaient au débat, reste la possibilité d'un recours des organisations environnementales auprès du

Tribunal fédéral au nom de la pesée des intérêts. Les Verts ont aussi déposé des motions à Berne et à Genève pour exiger une étude des impacts environnementaux, énergétiques, climatiques et sociétaux du FCC.

Le salut des opposants pourrait venir des Etats membres qui, comme l'Allemagne l'a déjà annoncé, refuseraient de financer la première étape du FCC estimée à 15 milliards de francs. A noter que la Chine a un projet similaire. «Si les Chinois avancent, personne ne pense qu'il y aura deux projets de ce type», a commenté M. Marsollier.